

**Conseil économique et social**

Distr. générale
18 février 1999
Français
Original: anglais

Commission du développement durable**Forum intergouvernemental sur les forêts****Troisième session**

Genève, 3-14 mai 1999

Élément de programme II.d vii)**Questions laissées en suspens et questions que soulèvent
les éléments du programme du Groupe intergouvernemental****Questions qu'il convient de mieux définir : offre et demande
futures de produits forestiers ligneux et non ligneux****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

L'acceptation de plus en plus généralisée de la notion d'«aménagement durable des forêts» témoigne de l'énorme valeur de la ressource protéiforme que représente la forêt pour la société. Parallèlement, l'application d'une politique d'aménagement durable des forêts fera également apparaître, dans une certaine mesure, l'ampleur réelle des pressions qui pèsent sur les forêts. L'aménagement des forêts devra comporter des volets sociaux, économiques et environnementaux, et il faudra souvent chercher à concilier les besoins rivaux dans ces différents domaines. Cette tâche nécessitera dans nombre de cas que l'on modifie profondément la nature des biens et services provenant de certaines étendues de forêt, ce qui pourrait à terme avoir pour conséquence de susciter, à l'échelle mondiale, la refonte totale des modèles, des systèmes et des structures du secteur forestier.

Si les activités d'aménagement durable des forêts sont appelées à changer dans l'avenir, il devient dès lors essentiel d'anticiper également les conséquences de ce changement. L'attention se concentrant de plus en plus sur le rôle que jouent

les forêts dans divers écosystèmes locaux, nationaux, régionaux et mondiaux, il importe d'examiner l'impact des politiques ayant trait à la capacité des forêts de satisfaire les demandes de biens et services divers.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et domaine d'action	1–3	3
A. Mandat	1–2	3
B. Domaine d'action	3	3
II. Introduction	4–8	3
III. Enseignements tirés des débats précédents	9–10	4
IV. Aperçu général et questions relatives à l'offre et à la demande de produits ligneux et non ligneux et des services forestiers	11–41	5
A. Données sur les ressources	14–21	6
B. Le bois, matière première à usage industriel	22–24	7
C. Le bois de feu	25–26	7
D. Les produits et services forestiers non liés à la production de bois	27–30	8
E. La fixation des prix	31–35	8
F. Le rôle du secteur privé	36–38	9
G. Le renforcement des capacités	39–41	10
V. Conclusions et propositions préliminaires	42–59	10

I. Mandat et domaine d'action

A. Mandat

1. À sa première session, le Forum intergouvernemental sur les forêts a insisté sur la nécessité de faire fond sur les résultats obtenus par le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts. Il a assigné à l'élément de programme II. d vii) l'objectif suivant :

«Examiner les autres questions que soulèvent les éléments de programme du Groupe intergouvernemental et qu'il convient de mieux définir ... et, entre autres, ... analyser l'avenir de l'offre et de la demande des produits ligneux et non ligneux et des services forestiers» [voir E/CN.17/IFF/1999/4, par. 7, catégorie II d)].

2. Le présent rapport est fondé sur des documents établis par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), institution chef de file pour cette question au sein de l'Équipe de travail interorganisations sur les forêts, ainsi que sur une contribution en nature du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

B. Domaine d'action

3. Le présent rapport rappelle les conclusions et propositions d'action formulées par le Forum sur l'aménagement durable des forêts. On y décrit dans les grandes lignes les questions relatives à la demande et à l'offre de produits ligneux et non ligneux en accordant une attention particulière à l'impact des politiques visant à la fois à assurer la conservation des forêts et à affermir le rôle qu'elles continuent de jouer dans la fourniture de biens et services. On y examine la consommation des biens et services fournis grâce aux forêts, et l'on tente de déterminer comment, dans le cadre du rôle que joue le secteur forestier dans le développement économique et social, la consommation des biens et services forestiers encourage à assurer la gestion, la conservation et la mise en valeur durable de tous les types de forêts. On y étudie certaines questions qui se situent au coeur de l'aménagement durable des forêts, notamment les types de forêts qui sont utiles pour la consommation et les méthodes de gestion et de production, du bois en particulier. Une attention croissante étant accordée, à l'échelon local, national, régional et mondial, à la place qu'occupent les forêts dans les écosystèmes mondiaux, on examine également l'impact des politiques sur la capacité des forêts de satisfaire les demandes de biens et services.

II. Introduction

4. On s'accorde à reconnaître que les pressions pesant sur les forêts continueront de s'intensifier. Du fait de l'accroissement démographique et de l'augmentation des revenus et de la richesse de nombre de pays, la demande des biens et services provenant de la forêt devrait monter. Il ressort de l'analyse comparative d'études récentes sur la demande et l'offre de bois en tant que matière première et de produits dérivés du bois, qu'il y a accord général sur l'ampleur des hausses probables et l'évolution à court terme de la consommation et de la production. Il est généralement admis dans de nombreuses études que l'offre mondiale de bois brut est – et continuera d'être – largement suffisante pour satisfaire les besoins de la production industrielle de bois. En revanche, aucune étude ne prévoit d'offre abondante de produits ligneux, encore que certaines fassent valoir qu'à l'échelon local et régional, on aura du mal à satisfaire la demande prévue de certaines essences.

5. La chose la plus certaine est que les forêts et le secteur forestier connaîtront des changements dont certains seront profonds. Pour les décideurs et toutes les parties prenantes à l'aménagement durable des forêts, il s'agit avant tout de comprendre et de gérer ces changements. Il semble que l'on n'aura pas à trancher nettement – choix qui serait désagréable – entre préserver les forêts et satisfaire la demande sans cesse croissante de produits de première nécessité. Mais il y aura de nombreux autres choix à opérer, parce qu'en soi, l'aménagement durable des forêts est une affaire de choix : gérer durablement quoi et pour qui?

6. L'aménagement durable des forêts résultera d'un choix public et sera par conséquent le reflet de valeurs sociales. Le contexte politique de la foresterie sera plus complexe en raison du grand nombre des parties prenantes et de la difficulté croissante des questions qui seront abordées. De même, le secteur forestier ne saurait être envisagé que dans une perspective durable plus large couvrant notamment toutes les ressources naturelles et les différentes utilisations des terres (en particulier pour l'agriculture), ainsi que l'industrie et le commerce. Aussi la nécessité de favoriser les consultations et débats publics en vue de définir un cadre pratique d'aménagement durable impose-t-elle manifestement, dans un tel réseau complexe d'interactions, de mettre en place des institutions plus efficaces chargées de formuler des politiques forestières. À l'échelon local et national, celles-ci doivent promouvoir entre les parties intéressées un dialogue plus utile sur les objectifs de l'aménagement forestier, et appliquer des décisions mieux coordonnées avec les autres secteurs de l'économie nationale et avec d'autres pays. Il est évident que les moyens d'action mis en oeuvre pour atteindre des objectifs

plus complexes doivent également s'adapter à ceux qu'utilisent habituellement de nombreux pays pour gérer la production des produits de base. C'est ainsi notamment que grâce aux informations sur les perspectives de l'offre et de la demande et à une meilleure analyse de l'évolution de ces phénomènes, les pays réussiront à atteindre les objectifs apparus du fait de l'intérêt croissant pour les forêts à l'échelon local, national et mondial.

7. Pour maints pays, le problème est que les données sur les ressources forestières sont incomplètes ou obsolètes, et présentent trop de lacunes pour qu'on puisse entreprendre une analyse sérieuse des conséquences à long terme de telle ou telle politique relative à la production et à la consommation de produits ligneux et non ligneux. Ainsi, si à l'échelle internationale, on peut raisonnablement compter qu'il existe suffisamment de produits ligneux pour faire face aux besoins futurs, la situation est souvent beaucoup moins claire aux niveaux régional, national et local. Les analyses mondiales sont en règle générale trop complexes pour saisir les nuances d'une série de mesures politiques bien déterminées, ainsi que leur impact sur l'avenir de l'offre de produits ligneux. Il est également difficile de prévoir dans le menu détail l'interaction entre marchés, technologie et évolution des autres secteurs et les répercussions que cette interaction peut avoir sur l'offre et la demande locales.

8. Le message principal à retenir est qu'il est possible d'assurer l'avenir qu'on souhaite en façonnant et en orientant les forces du changement. Si l'on veut de meilleurs résultats, il importe de disposer d'informations fiables et de se doter d'institutions plus fonctionnelles.

III. Enseignements tirés des débats précédents

9. Examiner directement l'offre et la demande futures de produits ligneux et non ligneux ne figure pas parmi les éléments de programme du Forum. Des informations ont toutefois été présentées au Forum à ce sujet, et les conclusions et propositions d'action contenues dans le rapport final montrent l'importance des pressions qui pèsent sur les forêts, ainsi que les efforts nécessaires pour y faire face grâce à l'action des pouvoirs publics et à des initiatives privées. Dans leur rapport final, les participants au Forum :

a) Ont reconnu l'importance de l'évolution à long terme des modes de consommation et de production dans les différentes régions du monde et de leurs effets positifs et négatifs sur la gestion durable des forêts;

b) Ont reconnu que les perspectives à long terme indiquaient une hausse constante de la demande de produits dérivés du bois et d'autres biens et services forestiers;

c) Ont demandé aux pays d'étudier l'évolution à long terme de l'offre et de la demande de bois, et d'envisager de prendre des mesures visant à favoriser l'essor de l'offre de bois dans une perspective de durabilité, l'accent étant mis sur les investissements dans la gestion durable des forêts et le renforcement des institutions de gestion des forêts et des plantations;

d) Ont instamment demandé aux pays de reconnaître et de renforcer le rôle des plantations forestières en tant qu'élément important de la gestion durable des forêts, venant en appoint de la gestion des forêts naturelles;

e) Ont demandé aux pays de chercher à satisfaire les besoins en matière de recherche, notamment la recherche sur les tendances de l'offre et de la demande de produits forestiers, ainsi que sur les essences à fins multiples capables de fournir des produits forestiers ligneux et non ligneux.

10. À toutes ses sessions, le Forum a insisté sur le rôle important que jouent les forêts dans la satisfaction des besoins et de la demande futurs de produits et de services. Dans le rapport du Forum sur les travaux de sa deuxième session, les participants ont souligné :

a) La nécessité d'obtenir des informations complémentaires sur les ressources forestières de tous les pays, en mettant l'accent sur l'amélioration de leur qualité et leur comparabilité, ainsi que sur l'importance de ces informations dans l'évaluation de la capacité des forêts à satisfaire la demande future de produits et de services;

b) La nécessité de fournir une aide internationale aux pays en développement afin de renforcer leurs institutions et leurs ressources humaines en matière d'évaluation de ressources forestières et d'analyse de l'offre et de la demande;

c) Le rôle que jouent les plantations forestières en atténuant la pression sur les forêts naturelles, et la nécessité de disposer d'informations précises sur l'accroissement des zones protégées et son incidence pour l'offre de produits ligneux et non ligneux;

d) La nécessité de définir, à l'échelon national et international, les conséquences à tirer, sur le plan de l'action, des informations émanant d'études prospectives sur l'offre et la demande.

IV. Aperçu général et questions relatives à l'offre et à la demande de produits ligneux et non ligneux et des services forestiers

11. Plusieurs études sur l'offre et la demande mondiales de produits ligneux et non ligneux ont été publiées ces dernières années. Selon les projections qui y sont faites, l'importance de l'offre et de la demande de produits ligneux et non ligneux est *grosso modo* du même ordre de grandeur. En revanche, nombre de ces études divergent sur la capacité des ressources forestières de satisfaire les besoins en bois en tant que matière première indiqués dans leurs projections sur la demande de produits forestiers. Pour la plupart, elles s'accordent à reconnaître qu'à l'échelon mondial, l'expansion de l'offre de matières premières permettra de satisfaire les besoins de production. Toutefois, aucune ne prévoit d'offre abondante de bois, et plusieurs font valoir que, dans l'avenir, la satisfaction des besoins pourrait poser problème dans certaines régions ou pour certaines essences. On peut donc s'attendre à ce que le commerce des produits forestiers continue, et peut-être à ce qu'il se développe, même si certains pays en développement risquent d'avoir du mal à satisfaire la demande intérieure, du fait des contraintes financières auxquelles doivent faire face leurs partenaires extérieurs.

12. La base de données sur les produits forestiers non ligneux est très peu fiable et les produits sont hétérogènes. Aussi, élaborer un système d'évaluation des perspectives mondiales de l'offre et de la demande des produits forestiers non ligneux reste une entreprise de taille, qu'il est absolument indispensable de décomposer en plusieurs volets. D'importantes questions se posent, par exemple comment intégrer la gestion des produits forestiers non ligneux au modèle d'aménagement durable des forêts, surtout si l'on n'a inventorié que quelques-uns de ces produits, et si les coûts et les difficultés techniques de l'établissement d'inventaires détaillés à l'échelle mondiale sont prohibitifs. On manque par ailleurs d'informations fiables et d'analyses sur la demande de services et la capacité des forêts de fournir ces services aux niveaux local, national et international.

13. Parmi les questions abordées dans le présent rapport, on peut citer les suivantes :

a) *L'information sur les ressources forestières.* Il importe, pour toute analyse de l'offre future, de disposer de données sur les ressources, notamment sur divers types de forêts, et sur l'inventaire des essences et autres produits de base que renferment les forêts;

b) *La disponibilité de ressources forestières pour la production.* La plus grande partie de la fibre ligneuse provenant des forêts du monde n'étant actuellement pas disponible pour usage commercial, toute étude de l'offre doit prendre en compte les facteurs ayant trait à la disponibilité, notamment l'économie de l'offre de bois et les politiques en matière de réglementation;

c) *Le bois industriel.* La récolte de bois en tant que matière première industrielle a été et continuera d'être un important usage des forêts;

d) *Le bois de feu.* La demande la plus forte de bois provient, à l'échelle mondiale, de son utilisation comme combustible;

e) *Les produits forestiers non ligneux.* Les principaux problèmes concernant la plupart des produits forestiers non ligneux tiennent à leur diversité, au fait qu'ils sont produits à petite échelle, à leur peu d'importance sur les marchés et au fait qu'ils ne sont pas exploités au sens industriel du terme;

f) *Les services fournis par les forêts.* Ces services portent sur une vaste gamme de considérations et de processus d'ordre écologique, économique, social et culturel. Cette diversité suppose que les solutions en matière de gestion seront nécessairement plus complexes lorsque l'on intégrera l'aspect «services» au processus décisionnel;

g) *La fixation des prix.* Des mécanismes de fixation de prix mal adaptés sont souvent la cause essentielle de résultats indésirables. Pour assurer l'aménagement durable des forêts, il importera de veiller à ce que les signaux donnés par les prix et les incitations de comportement soient compatibles;

h) *Le rôle du secteur privé.* Une bonne partie des forêts du monde se trouve aux mains d'exploitants privés, et environ la moitié de la production mondiale de bois vient de propriétés privées. L'action des pouvoirs publics devrait impérativement tenir compte des réponses apportées par le secteur privé;

i) *La nécessité de renforcer les capacités.* La complexité croissante de la gestion forestière et des contextes politiques accentue les pressions exercées sur les capacités institutionnelles et les ressources humaines. Pour bien gérer le changement, il est essentiel de renforcer les capacités et les institutions et d'améliorer la formation.

A. Données sur les ressources

14. Les forêts du monde couvrent approximativement un quart de la superficie terrestre, soit au total 3,5 milliards d'hectares, dont la plus grande partie (97 %) abrite des forêts naturelles ou semi-naturelles, et le reste (3 %) des plantations forestières, qui fournissent le gros de la production de bois industriel. En outre, une autre superficie de 1,7 milliard d'hectares est couverte d'arbres et de végétation boisée, qui, classés dans la catégorie «autres terrains boisés», entrent pour une part importante dans la production de bois de feu.

15. Les zones forestières s'amenuisent à travers le monde au rythme de 0,3 % par an (dégradation moyenne enregistrée de 1990 à 1995), essentiellement en raison de leur aménagement à des fins agricoles et des pressions dues à une exploitation intensive. Elles subissent de profondes modifications à l'échelle mondiale. C'est en Afrique, où l'on a enregistré une dégradation annuelle de 0,7 % des zones forestières entre 1990 et 1995, que le déboisement progresse le plus rapidement. Par contre, les zones forestières se sont agrandies de 0,1 % en Europe.

16. Les données relatives à la superficie boisée brute donnent la mesure de l'importance de la ressource, mais une partie seulement de cette superficie est consacrée à la production de bois. Une bonne partie des zones forestières n'est pas destinée à la production de bois, parce qu'elle correspond aux zones légalement protégées (parcs nationaux, réserves, etc.), la récolte de bois n'y est pas économiquement viable (zones trop éloignées des marchés, des réseaux de transport, des infrastructures, etc.) ou y est difficile [en raison de difficultés d'accès (pentes raides ou terrains marécageux) ou de contraintes liées à la réglementation (interdiction générale de couper du bois ou d'exploiter la forêt par exemple)]. On estime que seule la moitié de l'ensemble des zones forestières naturelles et semi-naturelles est aujourd'hui consacrée à la production de bois en raison de difficultés économiques et d'accès; il n'y a donc aucune limite apparente à la production et à la consommation au niveau mondial.

17. Cette situation soulève quelques questions intéressantes, qui ont trait à l'offre de tous les types de biens et services forestiers. Une bonne partie des terres non légalement disponibles abrite des parcs et autres réserves, et est par conséquent soustraite de façon permanente à l'exploitation commerciale. Ces zones présentent toutefois une diversité biologique et offrent d'autres services comme la régulation des eaux, la rétention des sols, et ont une valeur touristique et culturelle. Interdire l'exploitation industrielle des zones forestières est une tendance fermement établie. Certains pays ont récemment annoncé ou appliqué des mesures visant à

soustraire de vastes zones forestières à l'exploitation commerciale. À mesure qu'un plus grand nombre de pays étendent la superficie de leurs zones forestières protégées, on peut s'attendre à ce que des superficies de plus en plus importantes soient soustraites à l'usage commercial.

18. Toutefois, l'évolution de la situation économique (par exemple, la hausse des prix du bois) pourrait à terme rendre accessibles des ressources en terres non initialement destinées à des fins commerciales ou nécessiter une nouvelle délimitation des zones protégées. Si certaines terres sont peut-être relativement improductives (ce qui explique en partie leur non-disponibilité), d'autres forêts sont géographiquement éloignées. Il en est par exemple ainsi d'une bonne partie de l'Amérique du Sud, où 82 % des forêts sont considérées comme non disponibles. On pourrait entretenir ces forêts reculées pour leur valeur autre que ligneuse, ou y accéder et les exploiter pour la production de bois. Il existe nombre d'options qui permettraient d'obtenir toute une série de résultats potentiels.

19. Le caractère naturel des forêts change progressivement et on pourrait s'attendre à une évolution continue des forêts naturelles aux forêts semi-naturelles ou aux plantations forestières dans des zones consacrées à la récolte de bois à des fins commerciales. C'est dans l'ensemble ce qui s'est passé en Europe, où 85 % des forêts sont considérées comme semi-naturelles. La façon dont on assurera l'aménagement durable des forêts influera sur l'intensité avec laquelle l'opération touchera différentes parties d'un pays ou d'une région, mais il est peu probable que le résultat en soit d'arrêter ou d'inverser la tendance à une gestion de plus en plus poussée. Ainsi, nombre de forêts devraient changer de statut et passer du statut de forêt naturelle à celui de forêt semi-naturelle ou de plantation forestière.

20. Les données sur la superficie donnent une certaine idée de la quantité potentielle de produits que l'on peut tirer des forêts. Toutefois, la productivité et l'état de la forêt ont une incidence considérable sur les niveaux de production. Par conséquent, pour assurer à long terme la durabilité de l'offre de bois, il importe d'évaluer et de contrôler plus efficacement la dégradation de la forêt. L'essentiel pour la capacité de production de bois à court terme est l'accroissement du stock commercial, c'est-à-dire de la quantité commercialisable de bois provenant de la forêt. À long terme, les taux de croissance nets représentent le facteur biologique décisif. Selon les estimations les plus rigoureuses, à long terme, la production des forêts pouvant être exploitées commercialement sera suffisante pour obtenir une augmentation modeste de la récolte par rapport au niveau actuel. Toutefois, les capacités dont on dispose au niveau régional pour soutenir l'expansion varient assez nettement. La mesure dans laquelle on peut

trouver un usage commercial pour les essences non commerciales, la mesure dans laquelle une gestion plus intensive des forêts (y compris l'établissement de plantations) peut faire augmenter la récolte, de même que la réduction du volume des déchets grâce à des techniques plus efficaces d'abattage sont les variables les plus cruciales si l'on veut augmenter durablement la quantité de bois allant des forêts aux usines.

21. Ce sont sans doute les plantations forestières qui offrent les plus grandes possibilités d'augmenter à long terme la production de bois, dans la mesure où elles constituent le mode de gestion le plus efficace de la production de bois. Bien que ne représentant qu'environ 3 % de l'ensemble des zones forestières, elles fournissent aujourd'hui environ 13 % de la production mondiale de bois. La part des plantations industrielles dans l'exploitation globale de bois industriel est de 25 %, et celle des essences plantées de bois de feu représente 4,5 % de la production mondiale totale de combustibles. Ces pourcentages augmenteront avec le temps, à mesure que certaines plantations déjà établies deviendront productives et que les progrès de la génétique et l'amélioration de la gestion permettront une croissance plus rapide. L'un des principaux problèmes est ici d'accroître la production de la gamme des autres produits forestiers tout en développant la production de bois.

B. Le bois, matière première à usage industriel

22. La demande de produits forestiers, prise globalement, a augmenté successivement au cours des quelques dernières décennies. La consommation de produits industriels ligneux a accusé une croissance nette, la quantité de bois industriel produite par les forêts du monde étant passée de 1 milliard 160 millions à 1 milliard 440 millions de mètres cubes (soit une augmentation de 25 %) entre 1970 et 1990. Depuis 1990, la demande de bois d'oeuvre et d'industrie aurait en fait reculé en moyenne de 2 % par an, encore que cette réduction soit due en grande partie à la perturbation des systèmes d'établissement de rapports dans l'ex-Union soviétique. Dans une certaine mesure, les réductions traduisent également la faiblesse des taux de consommation de bois scié, une utilisation plus rationnelle de la fabrication de toute la gamme des produits ligneux et une utilisation accrue des fibres recyclées.

23. La consommation de bois scié est restée relativement stagnante depuis 1970 sous l'effet conjugué de l'augmentation des prix résultant de la rareté de matières premières de qualité, de l'envahissement du marché par les produits de substitution, notamment le bois pannelisé et les produits ligneux travaillés mécaniquement, et des perspectives de

croissance limitées qu'offre un marché de produits parvenu à maturité. Inversement, l'accroissement de la production et de la consommation de bois pannelisé et de papier a été spectaculaire (la consommation des deux produits a pratiquement doublé). L'augmentation de la consommation de bois d'oeuvre et d'industrie a été plus lente que celle de la production des produits dérivés de ce type de bois (sciages, panneaux, pâte et papier). Cette tendance résulte des gains de productivité et d'une forte dépendance à l'égard des matériaux recyclés et des résidus; dans maints pays en développement, la faiblesse du rendement de conversion continue à poser problème alors que, dans de nombreux pays industrialisés, les gains de productivité de la transformation du bois, conjugués à l'usage croissant de fibres régénérées ou non ligneuses dans l'industrie de la pâte et du papier, ont contribué à modérer la demande mondiale de bois provenant des forêts en tant que matière première.

24. La demande de bois et de produits forestiers est largement déterminée par l'accroissement de la population et le développement économique général, indicateur du niveau d'industrialisation. Entre 1970 et 1994, la population mondiale a augmenté de 50 %, l'Afrique et l'Amérique du Sud ayant enregistré des taux d'accroissement de 60 à 90 %. Parallèlement, la consommation par habitant des produits du bois (y compris le bois de feu), qui n'a guère changé depuis 1950, s'établit aujourd'hui à environ 0,6 mètre cube par personne et par an.

C. Le bois de feu

25. Le bois d'oeuvre et d'industrie est le type de bois le plus largement utilisé, mais on signale par ailleurs que l'utilisation accrue du bois de feu a largement supplanté celle du bois industriel. De 1970 à 1996, on estime que la demande mondiale de bois de feu a augmenté de 58 % pour s'établir à 1 milliard 860 millions de mètres cubes. Les pays en développement produisent et consomment environ 90 % de la production mondiale de bois de feu et de charbon de bois, et ces combustibles sont les plus utilisés dans les ménages de nombre de ces pays. Sur le plan mondial et sur la base des estimations relatives à la production de bois de feu, la proportion totale de bois utilisé comme combustible est passée de 48 % en 1970 à 55 % en 1996. Ce pourcentage varie considérablement selon les régions. Par exemple, 75 à 80 % de la production de bois d'oeuvre et d'industrie de la région de l'Asie et du Pacifique est utilisée comme combustible; en Afrique, on estime que 91 % de la production totale seraient utilisés comme combustible.

26. La production et la consommation de bois de feu se font pour une bonne part dans le secteur non structuré et, de ce fait, il est généralement difficile d'en suivre l'évolution et d'en rendre compte. Dans la mesure où la plus grande partie du bois de feu utilisé dans les ménages provient des zones non forestières, il faudrait, lorsqu'on évalue les besoins de production durable, voir aussi s'il y a dégradation des ressources en dehors des forêts.

D. Les produits et services forestiers non liés à la production de bois

27. L'aménagement durable des forêts a permis d'étendre les perspectives de la gestion forestière : on dépasse à présent la production traditionnelle de fibres, pour accorder de plus en plus d'importance aux considérations sociales, écologiques, culturelles et économiques. Si, dans le passé, on reconnaissait implicitement la valeur qu'avaient les forêts en dehors de la production de bois, on se propose désormais, dans le cadre de l'aménagement durable des forêts, d'inscrire explicitement cet aspect dans les objectifs de gestion. La difficulté en la matière est que, comme il s'agit dans l'ensemble de concepts nouveaux, on ne dispose que de très peu de données en séries temporelles correspondant aux indicateurs nouvellement mis en place pour l'aménagement durable des forêts.

28. Les produits forestiers non ligneux comprennent un large éventail de produits : denrées alimentaires (fruits, noix, gibier, champignons), matériaux de construction (par exemple, bambou, rotin), médicaments, fibres et autres produits d'intérêt culturel ou spirituel. Les données relatives à la plupart des produits forestiers non ligneux sont rares et souvent contradictoires, d'où l'impossibilité d'effectuer des projections fiables. Néanmoins, tout porte à croire que ces produits sont importants, sur les plans social et commercial, particulièrement pour les populations vivant à l'intérieur ou à proximité des forêts. Par ailleurs, la collecte, le traitement et la distribution des produits forestiers non ligneux fournissent de nombreux emplois et assurent largement la subsistance dans certaines régions.

29. Les facteurs suivants devraient déterminer, dans une large mesure, l'avenir des produits forestiers non ligneux : l'issue des initiatives visant à commercialiser ces produits qui ne seraient donc plus seulement destinés à assurer la subsistance; l'ampleur des bouleversements causés aux populations forestières traditionnelles par le développement; les répercussions éventuelles de la prospérité grandissante sur l'importance numérique et les habitudes des populations tributaires des forêts.

30. Les forêts constituent depuis longtemps un cadre de tourisme et de loisirs, et le sous-secteur de l'écotourisme, qui est fortement tributaire des forêts, est souvent présenté comme l'un des secteurs de services à la croissance la plus rapide dans le monde. Depuis longtemps aussi, les forêts sont censées régulariser l'approvisionnement en eau et en assurer la purification. Plus récemment, des débats de fond ont été engagés sur le rôle des forêts dans la fixation du carbone. Même si la diversité biologique se trouve désormais en tête de liste des priorités de nombreux gestionnaires de forêts, il faudra modifier davantage les modes de gestion de forêts pour assurer la conservation de la biodiversité. Il serait intéressant de savoir comment différentes zones forestières seront évaluées à l'avenir et si la prise en compte de la valeur de la forêt en dehors de la production de bois entraînera une modification des politiques d'abattage.

E. La fixation des prix

31. La disponibilité des produits ligneux et autres produits forestiers est fortement tributaire du niveau des prix. La hausse des prix favorise généralement une augmentation du niveau de la production ou des récoltes (pour les produits non ligneux d'origine naturelle). Pour les produits ligneux et non ligneux, la hausse des prix favorise également les investissements dans le domaine de la gestion des forêts, et notamment de l'intensification de la gestion. Outre le fait qu'ils peuvent modifier les niveaux ou les types de production, les prix affectent également l'efficacité de l'utilisation des produits (aux stades de la récolte, du ramassage et de la consommation). La hausse des coûts des fibres ligneuses forestières et celle des coûts liés à l'évacuation des déchets et les changements dans les attitudes et les préférences des populations ont contribué à promouvoir l'utilisation des fibres de récupération dans les produits du bois. Cette tendance a exercé une influence modératrice sur les prix des produits du bois et a sensiblement affecté le niveau de la demande de bois forestier.

32. Assez souvent, les politiques gouvernementales affectent aussi très sensiblement les marchés du bois et des autres produits forestiers. De manière directe ou indirecte, elles peuvent entraîner la surproduction ou limiter de façon inopportune l'exploitation et la gestion. Alors que, dans certains cas, les gouvernements sont propriétaires, gestionnaires et producteurs, dans d'autres ils définissent les conditions dans lesquelles le secteur privé est appelé à cultiver, récolter et fabriquer les produits tirés de la forêt.

33. Les prix des produits de la forêt et du bois en tant que matière première sont un intéressant reflet des politiques et

des modes de gestion. Cela est d'autant plus vrai que les marchés et le secteur privé servent de plus en plus de référence pour les grandes orientations économiques et politiques mondiales. Sur de nombreux marchés, les prix des produits de la forêt ont, dans le long terme, généralement enregistré une hausse en termes réels (ajustés pour tenir compte de l'inflation). Le processus n'a cependant pas été constant et régulier. Entre des périodes de hausse des prix comme dans les années 90 se sont intercalées des périodes de maintien ou de recul des prix comme dans les années 80. S'il est prévu que la demande de matière première bois augmente à l'avenir, les changements dans la composition de la gamme des produits, les techniques de production et les sources des matières premières devraient permettre d'augmenter la production, tout en maintenant ou en augmentant légèrement les prix.

34. S'il est probable que les prix des produits – établis pour l'essentiel par les forces en présence sur les marchés internationaux – n'enregistreront pas de hausse au cours des 10 prochaines années, les prix des matières premières payés par certains producteurs devraient augmenter dans certaines régions. Alors que les marchés de produits ont une vocation internationale et sont fortement concurrentiels, les marchés du bois ont un caractère beaucoup plus régional et local et ne sont pas, dans la plupart des cas, ouverts à la concurrence. Les propriétaires privés de forêts et les marchés concurrentiels réalisent la moitié de la production mondiale de bois d'oeuvre, le restant de la production étant géré ou directement influencé par les gouvernements. Les conditions qui prévaudront à l'avenir sur les marchés de produits (en particulier une stabilité relative des prix) et une augmentation des coûts d'exploitation (due en partie au souci de réaliser certains objectifs écologiques) poseront de gros problèmes aux propriétaires, qu'ils soient publics ou privés.

35. Il convient de noter que le recours aux prix et aux processus des marchés dans le cadre de l'application des politiques peut aggraver le problème de la répartition des ressources. Même si certaines politiques (par exemple, limiter la consommation en relevant les prix et les taxes) constituent un soutien indéniable aux services écologiques, une répartition inégale des retombées sociales et économiques rendra probablement ces politiques impraticables. Pour être viable, toute politique forestière devrait tenir compte de toutes ces questions. Si le développement durable est perçu comme un problème général d'équité entre les générations, on s'est moins préoccupé des problèmes d'équité qui, au sein de chaque génération, sont associés au développement durable et aux politiques écologiques, et plus spécifiquement à la gestion viable des forêts.

F. Le rôle du secteur privé

36. Les propriétaires privés de forêts et le secteur privé en général sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la production de produits ligneux et non ligneux. En partie, la raison en est la tendance généralisée à un renforcement du secteur privé dans la vie politique et économique de nombreux pays. Cependant, les forêts privées représentent près de la moitié de la production mondiale, et cette part devrait aller en se renforçant. L'importance grandissante des propriétaires privés et la tendance à un plus grand recours aux processus du marché poseront des problèmes nouveaux et difficiles à l'heure de choisir et de mettre en œuvre les politiques de gestion des forêts.

37. Dans de nombreux pays, les forêts appartiennent, pour l'essentiel, à l'État; mais, même dans ces pays, les forêts privées apparaissent plus productives, au regard de la superficie qu'elles occupent. En outre, le secteur privé joue souvent un rôle essentiel dans les marchés des matières premières (y compris les produits non ligneux), ainsi que dans le traitement et la fabrication. Les politiques visant à instaurer une gestion viable des forêts dans le cadre de la production de produits ligneux et non ligneux doivent tenir compte des réactions du secteur privé (intervenant généralement par le biais des marchés) face aux modifications apportées à la composition, à la qualité et au coût des produits.

38. Les changements qui affectent la production de la matière première bois ont des répercussions sensibles sur les investissements réalisés dans les industries du bois. Dans nombre de cas, une modification de la nature de la ressource exigera une importante restructuration industrielle ainsi que des investissements dans des technologies nouvelles ou améliorées. Par exemple, une réduction des approvisionnements en grosses billes posera des problèmes aux unités de production de contreplaqués et de sciages dont la technologie et l'équipement sont spécialement conçus pour les grosses billes. Les politiques de développement industriel et de création d'emplois dans le secteur forestier devraient tenir soigneusement compte des éléments suivants : la disponibilité à long terme de la fibre de bois, une sylviculture bien adaptée, les technologies de traitement et la composition du produit, les capacités de sciage, l'accès aux marchés internationaux et l'appui institutionnel à la valorisation des ressources humaines. Ces politiques devraient encourager la restructuration industrielle requise pour parvenir à un taux de rentabilité adéquat. Elles pourraient porter notamment sur l'accès à des ressources financières abordables, les incitations fiscales, la promotion de regroupements, mais devraient aussi viser à mettre à la disposition du secteur forestier des dossiers d'analyse axés sur le développement industriel.

G. Le renforcement des capacités

39. Dans une mesure considérable, quelques-uns des problèmes les plus difficiles auxquels se heurte la politique forestière ont été engendrés ou aggravés par la faiblesse des ressources institutionnelles ou humaines. Par exemple, de nombreuses institutions forestières (notamment dans les pays en développement) accordent une grande importance à la planification de la production, l'attribution des droits de collecte, le contrôle des activités de collecte et la mise en application des règlements et dispositions appropriés, mais négligent d'autres questions comme la sylviculture, l'aménagement des espaces, la recherche et la formation et les relations communautaires. En outre, d'une manière générale, les ressources en personnel sont prélevées des fonctions de surveillance et de contrôle et affectées à des activités de projets qui offrent une meilleure rémunération au personnel concerné. L'absence des moyens institutionnels qui permettraient d'exécuter convenablement ces tâches explique souvent l'apparition de situations problématiques. Par ailleurs, l'évolution vers un aménagement forestier rationnel entouré d'une complexité grandissante nombre de ces fonctions et rend désormais plus nécessaires la concertation et la recherche de consensus.

40. Le potentiel humain exerce une influence notable sur l'offre. La mise en application d'une gestion viable des forêts, la promotion des petites et moyennes entreprises (par exemple en renforçant l'offre d'arbres ne provenant pas des forêts) et la restructuration technologique du secteur exigeront un travail considérable de valorisation des ressources humaines.

41. Le problème fondamental est celui de l'accès aux ressources financières. Le renforcement des capacités exige un engagement financier soutenu, ainsi que l'accès à la formation, aux nouvelles technologies, aux usines et aux équipements. Les compétences techniques et la technologie sont souvent détenues par le secteur privé, le transfert de technologies exclusives se traduisant par la perte d'avantages concurrentiels. Il conviendrait d'élaborer des politiques pour faire face à ce problème.

V. Conclusions et propositions préliminaires

42. Il convient de noter qu'un certain nombre de conclusions et de propositions d'action énumérées ici ne sont pas nouvelles. Dans certains cas, elles réitèrent ou renforcent certains aspects de propositions formulées par le Groupe

intergouvernemental spécial sur les forêts ou de questions précédemment examinées par le Forum intergouvernemental sur les forêts.

43. La demande et l'offre de produits ligneux et non ligneux et de services forestiers continueront de former la base de la contribution des forêts au développement économique et social. La nécessité de se procurer des produits – notamment mais non exclusivement le bois – constituera une forte motivation pour la conservation et la gestion durable des forêts. Les revenus provenant de l'utilisation des produits et des services forestiers constitueront l'une des principales sources de financement des investissements réalisés dans le domaine de la gestion des forêts. Dans le même temps, il faut adapter aux capacités biologiques des forêts la nature et le niveau des sollicitations dont elles sont l'objet. Les politiques élaborées aux échelons local, national et international doivent s'inspirer d'une compréhension précise des facteurs liés à ces sollicitations et s'inscrire dans des démarches cohérentes et complémentaires visant à garantir que la satisfaction des besoins soit compatible avec un aménagement durable des forêts.

44. Si la plupart des études prospectives menées récemment concluent que, dans l'ensemble, l'offre de bois et de fibres de bois est généralement satisfaisante, il n'en demeure pas moins nécessaire d'élaborer des politiques forestières et d'assurer la gestion des forêts. En fait, cette situation est à bien des égards plus difficile à gérer pour les décideurs que la perspective plus simple d'une «crise» de la fibre de bois. Pour se donner les moyens de la réussite, les décideurs et les gestionnaires forestiers auront besoin d'idées, de compétences et de mécanismes de prise de décisions qui, actuellement, leur font en partie défaut. Si l'on peut vivement souhaiter qu'une réponse technique claire soit trouvée à la question «qu'est-ce que l'aménagement durable des forêts?», on gagnera sans doute à admettre que l'aménagement durable des forêts sera ce que nous aurons choisi d'en faire. La viabilité des choix opérés dépendra de l'efficacité et de l'ouverture des mécanismes qui les sous-tendent. L'efficacité à long terme de ces choix dépendra de notre capacité de prévoir les répercussions des tendances actuelles et de gérer le processus du changement.

45. La mise en œuvre de la gestion durable des forêts exigera forcément un compromis. Il faut se rendre compte que les différentes composantes sociales, écologiques et économiques de la gestion durable se concurrenceront et entreront en conflit, tout comme les aspirations des différentes parties prenantes. Par exemple, l'une des principales conclusions de l'étude prospective sur les produits ligneux et non ligneux est que l'évolution du marché et les tendances et politiques actuelles continueront de déplacer la production mondiale de

fibres de bois industrielles des forêts naturelles vers les forêts gérées, y compris les forêts plantées. Les gains de productivité réalisés par le truchement de la gestion intensive des forêts auront notamment pour effet de renforcer la capacité de conserver de plus grandes zones forestières. Un tel processus exige bien entendu que l'on tienne soigneusement compte des coûts directs et indirects, y compris les avantages comparés entre la production et les services écologiques fournis par certaines zones forestières. Il conviendrait également de se pencher sur les conséquences prévisibles ou imprévisibles de la gestion, aux plans social, économique et écologique.

Informations sur les ressources forestières

Conclusions

46. Il faut disposer de données d'inventaire fiables sur les forêts pour pouvoir analyser les tendances de l'offre et de la demande de produits ligneux et non ligneux et pour pouvoir élaborer et mettre en œuvre des politiques. Mais, dans maints pays, les données relatives aux ressources forestières sont déficientes, notamment en ce qui concerne les produits non ligneux et l'évaluation de la dégradation des forêts. De même, les inventaires diffèrent selon les pays, ce qui les rend difficiles à comparer et à combiner pour constituer des bases de données internationales utiles.

Propositions préliminaires

47. Le Forum pourrait :

a) Encourager les pays à faire mettre davantage l'accent sur l'élaboration de données d'inventaire complètes sur les ressources naturelles. Les initiatives visant à améliorer la qualité et à accroître le volume des données et à les rendre plus comparables devraient faire intervenir davantage les gouvernements, les organisations intergouvernementales, le secteur privé et les organisations internationales;

b) Encourager les pays industrialisés à aider les pays en développement afin qu'ils puissent renforcer la portée et la qualité des systèmes de collecte et de traitement des données;

c) Encourager les pays à appuyer les efforts que déploient les organismes internationaux pour réaliser des enquêtes à l'échelle mondiale et établir des statistiques (par exemple l'Analyse des ressources forestières de la FAO) en soutien aux initiatives que prennent les pays et la communauté internationale pour instaurer la gestion durable. Cet appui devrait se traduire par la transmission rapide de données et la mise à disposition de ressources suffisantes permettant d'effectuer des analyses aussi fiables et aussi complètes que possible.

Le bois, matière première à usage industriel

Conclusions

48. Un certain nombre de facteurs, dont notamment les variations observées dans la disponibilité et la qualité du bois, affectent le rendement économique de l'industrie forestière. L'usage industriel est contrarié non pas par une insuffisance de bois mais plutôt par des contraintes juridiques, administratives et économiques qui en limitent la disponibilité et affectent aussi le coût des matières premières. Les autres sources de fibres telles que le papier recyclé et les fibres non ligneuses comptent pour une part grandissante de la consommation de fibres industrielles. En outre, la déforestation, les abattages passés, les avantages économiques et autres liés à l'exploitation relativement uniforme, peu coûteuse, à gestion intensive et souvent privée des forêts, ainsi que l'inclusion de nouvelles forêts naturelles dans les systèmes de zones protégées font que les exploitations se déplacent progressivement des forêts naturelles vers les forêts semi-naturelles, les plantations forestières et les arbres poussant hors des forêts.

Propositions préliminaires

49. Le Forum pourrait :

a) Encourager les pays à reconnaître le rôle que jouent les plantations forestières dans la préservation des forêts naturelles et la nécessité de promouvoir cette dynamique dans le cadre de politiques visant à assurer la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts, ainsi que des biens et des services qu'elles produisent;

b) Encourager les pays qui continuent à exploiter des forêts naturelles à associer la production de bois à l'objectif de la gestion rationnelle des forêts;

c) Encourager les pays à reconnaître l'importance du rôle que peuvent jouer le secteur privé, un régime foncier fiable et des politiques fiscales appropriées dans le développement de la production de produits ligneux et non ligneux.

Le bois de feu

Conclusions

50. On estime qu'à l'échelle mondiale, la consommation de bois en tant que combustible représente un volume plus important que celui du bois d'œuvre à usage industriel. Mais actuellement, les statistiques relatives au bois de feu sont généralement insuffisantes, et il faudra déployer de gros efforts pour pouvoir évaluer avec précision les répercussions du ramassage de bois de feu sur les ressources forestières et en particulier sur les arbres non forestiers. Si les données sont insuffisantes, on peut cependant conclure que, pour la

majeure partie de la population mondiale, c'est en tant que source de combustible que les forêts jouent leur rôle le plus important dans les domaines économique et social. Il conviendrait, par conséquent, d'améliorer les systèmes de données et les stratégies relatives au bois de feu.

Propositions préliminaires

51. Le Forum pourrait :

a) Encourager la collecte et la transmission systématiques d'informations sur les modes de production et d'utilisation du bois de feu; engager les organisations internationales à faire de l'amélioration des données relatives au bois de feu une priorité, et encourager les pays développés à mettre à disposition les ressources nécessaires;

b) Encourager l'élaboration d'études pilotes dans les pays afin d'évaluer avec davantage de précision les effets du ramassage du bois de feu sur les arbres et les ressources forestières;

c) Encourager les pays à concentrer leur attention sur l'énergie provenant du bois, en tant qu'élément essentiel du développement rural, et à accorder une place prioritaire à cette énergie dans les plans et les politiques concernant les secteurs forestier, agricole et énergétique.

Les produits et services forestiers non liés à la production de bois

Conclusions

52. Les informations relatives aux ressources forestières non ligneuses et au volume de la demande de services forestiers sont généralement rares et assez mal présentées dans les inventaires nationaux de ressources et les plans de gestion forestière de la plupart des pays. Dans le meilleur des cas, seuls les principaux produits et services non liés à la production de bois sont pris en ligne de compte. Bien que de nombreux pays, en particulier les pays tropicaux, jouissent d'une très grande diversité biologique forestière, les informations relatives au volume, à l'utilisation et aux marchés de ces ressources et aux droits de propriété les concernant demeurent limitées pour la plupart des pays. De même, on ne dispose généralement que d'informations limitées sur les possibilités d'exploitation du potentiel de services par le biais d'activités telles que l'écotourisme. Le manque d'informations a notamment pour conséquences la perte de la diversité biologique, l'impossibilité de tirer parti de tous les avantages de la forêt et, dans certains cas, un mode de production non viable.

Propositions préliminaires

53. Le Forum pourrait :

a) Encourager les pays à consacrer une attention particulière à la nécessité de recueillir et transmettre des informations sur un large éventail de produits forestiers non ligneux; les pays devraient être encouragés à recueillir et transmettre des informations sur les volumes récoltés et consommés, les droits de propriété, et l'importance des produits pour les communautés rurales et locales;

b) Encourager les pays à élaborer et mettre en application des politiques visant à assurer une production viable de biens forestiers non ligneux, et à veiller à ce que les avantages tirés d'une commercialisation accrue des produits forestiers non ligneux soient équitablement répartis et contribuent à la gestion, à la conservation et au développement durable de tous les types de forêts;

c) Encourager les pays à faire mieux connaître les avantages et la valeur des services fournis grâce aux forêts et à étudier des mécanismes permettant de compenser les personnes qui fournissent ces services et assurent la protection des forêts.

Les prix

Conclusions

54. Les politiques qui établissent ou affectent les prix des produits et services liés ou non à la production de bois sont parmi les régulateurs les plus importants de la demande et de l'offre. Dans de nombreux cas, le rôle que jouent la production et la consommation dans la gestion non viable des forêts est engendré ou renforcé par des politiques (de tarification ou autres) inappropriées, qui perturbent le bon fonctionnement des marchés. Grâce à des politiques novatrices qui se traduisent par de meilleurs signaux de prix et à des mesures incitatives, particulièrement en ce qui concerne les produits des forêts naturelles, on peut prévenir une exploitation non viable des ressources et certaines pratiques de gestion qui détériorent la forêt, et encourager une meilleure gestion et une meilleure exploitation des forêts, ainsi qu'un accroissement des investissements dans les domaines de la recherche et des plantations forestières.

Propositions préliminaires

55. Le Forum pourrait :

a) Encourager les pays à réexaminer les politiques et les mesures qui ont des répercussions directes sur les prix des produits, notamment les produits des forêts naturelles, et les engager à reconnaître que l'obtention de fournitures à des prix anormalement bas favorise la surutilisation, le gaspillage et l'inefficacité dans la production, tout en contrariant les bonnes pratiques de gestion;

b) Engager les pays à reconnaître que l'établissement de prix rationnels contribue à la création de revenus susceptibles de favoriser des investissements adéquats dans les forêts et les industries forestières;

c) Encourager les pays à fournir des données actualisées, exploitables et comparables sur les prix des produits ligneux et non ligneux aux organisations internationales telles que la FAO à des fins de compilation et de large diffusion.

Le rôle du secteur privé

Conclusions

56. Les propriétaires privés de forêts et le secteur privé en général sont appelés à jouer un rôle grandissant dans la production de produits ligneux industriels. Une des raisons en est le renforcement progressif et généralisé du rôle du secteur privé dans la vie politique et économique de nombreux pays. Les forêts privées comptent déjà pour environ la moitié de la production mondiale de bois, part qui devrait augmenter à l'avenir. Cette importance grandissante du rôle des propriétaires privés et la tendance à s'en remettre aux forces du marché poseront des problèmes nouveaux et difficiles à l'heure de choisir et de mettre en application des politiques forestières destinées à réaliser des objectifs liés ou non à la production de bois.

Propositions préliminaires

57. Le Forum pourrait :

a) Engager les pays à reconnaître l'importance du secteur privé en tant que propriétaire de forêts et producteur de biens, en particulier le bois. Ce rôle du secteur privé devrait être soutenu et encouragé dans le cadre de politiques, de mesures d'incitation et de réglementation destinées à assurer la gestion, la conservation et l'aménagement rationnel de tous les types de forêts et la production soutenue d'un large éventail de biens et de services;

b) Engager les pays à renforcer les mesures destinées à instaurer un équilibre entre les objectifs nationaux et sociaux et ceux du secteur privé.

Le renforcement des capacités

Conclusions

58. Un certain nombre de problèmes urgents qui se posent dans le secteur forestier ont été engendrés ou aggravés par la faiblesse des capacités institutionnelles ou humaines. Lorsque les capacités institutionnelles ne permettent pas de mener à bien les tâches liées à l'aménagement durable des forêts, il en résulte souvent des situations qui laissent à désirer.

Propositions préliminaires

59. Le Forum pourrait :

Engager les pays à reconnaître la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles et personnelles en vue de la gestion rationnelle des forêts, et engager les institutions internationales et les pays donateurs à mettre l'accent sur la formation et le renforcement des capacités en vue de la gestion rationnelle des forêts, dans l'appui qu'ils fournissent, sur les plans bilatéral et multilatéral, au secteur forestier.